

Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2012

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le lundi 23 avril 2012 à 14 heures 30 au Palais des Congrès (Grand Auditorium), 2 place de la Porte Maillot, 75017 Paris.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions ainsi que les conditions et modalités de participation à l'assemblée, a été mis en ligne sur le site du BALO (www.journal-officiel.gouv.fr) le 12 mars 2012 bulletin numéro 31.

L'avis de convocation, sera mis en ligne sur le site du BALO (www.journal-officiel.gouv.fr) le 4 avril 2012 bulletin numéro 41.

Pour vous procurer les documents d'information préparatoires à cette assemblée, il vous suffit, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables :

- Pour les actionnaires nominatifs, vous recevrez directement votre convocation à l'Assemblée Générale, par courrier ou par email selon votre choix. Pour toute demande de documents complémentaires, vous devrez compléter le formulaire de demande d'envoi de documents figurant en dernière page de la brochure de convocation et le renvoyer à la Société Générale, Service des assemblées générales, BP 81 236, 44312 Nantes Cedex 3, ou vous connecter au site de vote dédié et ce jusqu'au 20 avril 2012, 15 heures.
- Pour les actionnaires au porteur, de vous adresser à votre intermédiaire bancaire ou financier.

Conformément à l'article R.225-73 du Code de commerce, vous pourrez consulter sur notre site à compter du 2 avril 2012 www.gdfsuez.com les documents d'information préparatoires à cette assemblée.